



DIRECTION  
DE L'ACTION FONCIÈRE  
ET IMMOBILIÈRE

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

BAR – BRASSERIE PLACE DE LA MOTTE  
LIMOGES

### APPEL A CANDIDATURES

#### IDENTIFICATION DE L'ORGANISME ORGANISANT LA CONSULTATION

VILLE DE LIMOGES  
Direction de l'Action Foncière et Immobilière  
1 square Jacques Chirac  
87031 LIMOGES CEDEX 1

#### OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet la conclusion d'une convention portant autorisation d'occupation du domaine public pour l'exploitation d'un local municipal à usage de bar – brasserie.

#### CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

L'autorisation d'occupation concerne le local dépendant du domaine public communal situé place de la Motte à Limoges.

Cet équipement d'une superficie de 119 m<sup>2</sup> environ comprend cuisine, sanitaires, réserves, dégagement, une grande salle et une véranda.

Une terrasse de plein air de 30 m<sup>2</sup> fait également partie de la surface à exploiter et pourra être accordée après demande auprès de la Direction de l'Attractivité Commerciale.

Date de mise à disposition prévisionnelle : 1<sup>er</sup> janvier 2027

Date prévisionnelle de début des prestations : 1<sup>er</sup> mars 2027

## CONDITIONS DE LA CONSULTATION

La présente consultation n'est soumise ni aux dispositions du Code de la Commande Publique ni aux articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

La convention d'autorisation d'occupation du domaine public est exclue du champ d'application des baux commerciaux prévu aux articles L.145 et suivants du Code du Commerce.

La présente consultation est organisée en application des articles L.2122-1 et L.2122-1-1 et suivants du Code général de la propriété des Personnes Publiques.

La procédure respecte le principe d'égalité de traitement des candidats, d'impartialité, de transparence et comporte les mesures de publicité adéquates permettant aux candidats de se manifester.

La consultation est organisée sur la base du règlement de consultation, du cahier des charges et des différents documents auxquels ils font référence.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le dossier de consultation sera adressé aux candidats gratuitement contre demande écrite ou téléphonique à la Mairie de Limoges – Direction de l'Action Foncière et Immobilière - par mail à [dafi@limoges.fr](mailto:dafi@limoges.fr) ou par téléphone au : 05.55.45.61.34

## DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES

Les offres devront parvenir à l'adresse susmentionnée au plus tard le 24/07/2026 par courrier avec accusé de réception ou par dépôt au service contre récépissé.

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite au plus tard 15 jours avant la date limite de remise des offres à l'attention de :

**Ville de Limoges**

**Direction de l'Action Foncière et Immobilière**

**1, square Jacques Chirac**

**BP 3120**

**87031 LIMOGES CEDEX 1**

**ou**

**[dafi@limoges.fr](mailto:dafi@limoges.fr)**

Période de consultation du 8 juin 2026 au 24 juillet 2026.